

*Article 29 du Règlement*

Il existe un organisme appelé la *International Trapping Standards Organisation* dont le Canada et 17 autres pays sont membres. Il me semble qu'il s'agit d'une tribune à laquelle ceux qui s'inquiètent des méthodes de piégeage auraient avantage à participer et qui devrait permettre aux pays de s'entendre sur des méthodes de piégeage acceptables. Le Royaume-Uni ne participe à cette organisation ni à titre de membre, ni à titre d'observateur. Comme je l'ai dit à M. Alan Clark, le ministre du Commerce extérieur du Royaume-Uni, une démarche en ce sens me paraîtrait responsable.

Il y a d'autres mesures que le gouvernement canadien doit envisager, selon moi. Je suppose que nous pourrions étiqueter les produits du Royaume-Uni de manière à préciser que leur fabrication contribue à la pollution. Mais ce genre de réponse en appelle une autre. Je ne sais pas à quel point ce serait utile. J'imagine que nous pourrions rentrer dans l'engrenage du tac au tac.

Certains ont proposé, notamment des organismes privés et des particuliers du Canada, des mesures de boycottage et de rétorsion commerciale et ainsi de suite. Il est évident qu'il faudrait prendre de telles mesures avec une extrême prudence, en tenant compte de l'ensemble de nos relations commerciales. Le Royaume-Uni est évidemment l'un de nos partenaires commerciaux privilégiés et nous souhaitons maintenir ces bons rapports. Mais il faudra tout au moins envisager certaines formes de rétorsion, selon moi.

Il serait utile entre autres que le gouvernement du Canada amorce le dialogue avec certains des très grands investisseurs britanniques au Canada. J'ai eu l'occasion de parler à l'un des gestionnaires de la *Canada British Petroleum*, qui détient des avoirs fonciers très étendus dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, ainsi que dans d'autres régions du Canada. Je l'ai fait pour l'informer de cette mesure législative et des réactions auxquelles sa société pourrait s'attendre lorsqu'elle aura par exemple à négocier des baux avec des groupes autochtones et ainsi de suite. J'espère que le gouvernement canadien envisagera ce genre d'initiative pour informer certains de nos importants investisseurs britanniques.

Bien que ce soit une occasion extrêmement importante ce soir de débattre la question et de formuler des arguments, et tous les députés peuvent prendre la parole pour exprimer leurs inquiétudes et faire connaître leurs opinions en termes très énergiques au Parlement britannique, j'espère que le gouvernement canadien sera en mesure de proposer certaines mesures concrètes dans ce domaine.

En terminant, j'estime que le Parlement doit agir. La question est de nature urgente. Le député de Timiskaming (M. MacDougall) en a exposé les répercussions sur les particuliers.

Elles sont extrêmement importantes pour le fourreur, le piéger ou l'agriculteur. Si nous ne pouvons rien faire, que dirons-nous aux gens tels que Alarja Harper qui a plus de soixante-dix ans maintenant. C'est un Indien du Yukon, qui a renoncé à son état d'Indien pour défendre pendant la Seconde Guerre mondiale la liberté du Canada et celle de la Grande-Bretagne? Quand il est revenu, il ne pouvait voter. Il n'a pas obtenu de terre à titre d'ancien combattant. Il s'est remis au piégeage et c'est ce qu'il fait encore. Que dirons-nous à Elijah Smith? Que dirons-nous à Charlie Peter Charlie d'Old Crow qui a également plus de soixante-dix ans? Lui et ses petits-fils continuent à piéger les animaux à fourrure chaque année. Que leur dirons-nous si nous ne faisons rien? Nous ne pouvons pas laisser passer la chose.

● (2040)

Que dirons-nous à de nombreuses familles? Je me suis entretenue avec certaines d'entre elles en fin de semaine dernière dans ma circonscription au Yukon. Ces familles comptent sur cette industrie pour assurer leur bien-être économique et respecter leur patrimoine culturel et traditionnel. Je sais qu'il est arrivé à plusieurs reprises que les tribunaux, au lieu de condamner quelqu'un à une peine d'emprisonnement, ont décidé que cette peine ne serait pas efficace. Ils ont décidé plutôt d'envoyer le coupable piéger avec un oncle ou un cousin. Il peut ainsi apprendre un métier, apprendre à travailler et il fait une chose appropriée pour lui au point de vue culturel. Il devient ainsi un membre utile de la société.

En terminant, nous tenons un débat fort important ce soir. J'espère que certaines mesures concrètes en découleront et qu'il fera nettement comprendre la situation aux parlementaires britanniques.

**M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur):** Monsieur le Président, personnellement, je suis très heureux que les deux demandes de débat spécial aient été acceptées par Votre Honneur. Je voudrais féliciter mes deux collègues, le député de Timiskaming (M. MacDougall) et la députée du Yukon (M<sup>me</sup> McLaughlin), qui ont pris l'initiative de proposer ce débat. En ce qui me concerne, et si le temps le permet, il y a trois points que je voudrais aborder.

Le premier c'est que l'industrie canadienne des fourrures est une industrie légitime. Il est injuste et anormal qu'elle soit clouée au pilori par un mouvement mal éclairé de défense des droits des animaux, très actif au Royaume-Uni et ailleurs en Europe.

Le deuxième point, c'est que l'industrie de la fourrure revêt une importance particulière pour les autochtones du Canada et d'ailleurs, notamment du Groenland et de l'Alaska.